

# La Belle saison

## avec l'enfance et la jeunesse

**Le ministère de la Culture et de la Communication initie avec La Belle saison une série de rendez-vous et de manifestations qui permettront, de l'été 2014 à la fin 2015, de découvrir toutes les richesses de la création contemporaine pour l'enfance et la jeunesse. L'objectif est aussi de consolider durablement les nouvelles dynamiques portées par des artistes et des professionnels qui, partout sur le territoire, s'investissent auprès des jeunes.**

Depuis quelques années en effet, le spectacle vivant pour l'enfance et la jeunesse connaît un élan créatif qui touche tant les écritures que les langages scéniques, souvent à la croisée des disciplines. Il témoigne aujourd'hui d'une vitalité et d'une inventivité remarquables. Parallèlement, la profession s'est organisée, sous l'impulsion notamment de l'association Scènes d'enfance et d'ailleurs, et a mené une vaste réflexion sur les enjeux d'avenir du secteur jeune public.

Avec La Belle saison avec l'enfance et la jeunesse, le ministère de la Culture et de la Communication entend accompagner et amplifier toutes les dynamiques artistiques et les initiatives culturelles de qualité qui se tournent vers les nouvelles générations. En montrant à quel point les enjeux artistiques, éducatifs et démocratiques peuvent se fondre en un seul mouvement, La Belle saison avec l'enfance et la jeunesse participera pleinement de la réussite du Grand projet pour l'éducation artistique et culturelle, dont la rencontre avec les œuvres et les artistes constitue une composante fondamentale.

Le programme de La Belle saison se construira à partir de propositions artistiques et d'événements structurants issus de toutes les régions ainsi que d'échanges entre artistes et professionnels réunis en groupes de travail thématiques à l'échelle nationale. Cette manifestation offrira une nouvelle lisibilité à la création pour l'enfance et la jeunesse dans toute son exigence et sa diversité, permettra d'accroître son rayonnement national et international, mais aussi de générer des coopérations et mutualisations inédites à travers projets et territoires, au service des parcours d'éducation artistique.

L'avant-programme de La Belle saison avec l'enfance et la jeunesse sera présenté par la ministre à l'occasion du prochain festival d'Avignon. L'opération est coordonnée par la direction générale de la création artistique en concertation avec les directions régionales des affaires culturelles et avec l'appui opérationnel de l'ONDA -Office national de diffusion artistique.

## Au programme de La Belle saison

### *Des événements et des démarches durables*

La saison se composera d'un programme d'événements et de chantiers structurants visant à :

- **rendre visible la création** en direction de l'enfance et de la jeunesse dans toute son exigence et sa diversité afin d'accroître son rayonnement national mais aussi international ;
- **encourager les coopérations et mutualisations** au service des parcours d'éducation artistiques à travers projets et territoires ;
- **soutenir l'innovation** dans les pratiques et les créations artistiques tournées vers la jeunesse ;
- **stimuler la prise d'engagements forts et durables** à l'appui du Grand projet pour l'éducation artistique et culturelle.

Chacun des projets ou réalisations mis en valeur dans La Belle saison devra donc satisfaire à des critères d'ouverture, d'innovation, de coopération et d'engagement durable.

## **Pilotage et organisation**

### ***Une organisation au plus près de la profession et des territoires***

#### **Comité de pilotage**

Le Comité de pilotage est l'espace de validation du programme général de La Belle saison et prépare sa mise en œuvre, sur la base des projets proposés par les 8 commissions thématiques.

Il est à la fois représentatif de l'ensemble des acteurs culturels des territoires et des réseaux labellisés mais aussi et du secteur « jeune public ». Il apporte son expertise et porte le rayonnement de La Belle saison au-delà du cercle « jeune public » en sensibilisant et en impliquant d'autres partenaires. Il facilite ainsi la mise en œuvre du programme, le relaie et exerce une force d'entraînement sur le terrain.

Le Comité de pilotage est présidé par le Directeur général de la création artistique. Il rassemble des professionnels, des artistes et des représentants des échelons centraux et déconcentrés du ministère de la Culture et de la Communication.

#### **Commissions thématiques**

Réunissant 8 à 12 professionnels autour des sujets clés retenus pour guider la construction de la saison, 8 commissions reçoivent, voire sollicitent du terrain (à partir des plateformes territoriales, des expériences et réseaux personnels), des projets et des contributions à l'appui de la thématique dont elles ont la responsabilité. Instance de pré-organisation, chacune doit élaborer un choix de manifestations et d'orientations structurantes en veillant à la variété des disciplines, des pratiques et des territoires concernés.

Chaque commission proposera au moins un événement d'envergure nationale à même de promouvoir sa thématique.

Elle aura, au terme de la saison, la responsabilité de dresser un bilan de l'opération et des perspectives en ce qui concerne sa thématique.

Elles sont composées de professionnels, d'artistes, de chercheurs..., représentatifs de la diversité des territoires, des disciplines, des types de structures.

#### **Thématiques**

- La richesse de la création pour l'enfance et la jeunesse
- Les trois âges du jeune public
- La place des œuvres dans les parcours d'éducation artistique et culturelle
- Mieux produire pour mieux diffuser
- Le rayonnement international
- Le partage de la responsabilité collective
- La formation des artistes et des professionnels
- La recherche et la (re)connaissance

#### **Plateformes territoriales**

Les plateformes territoriales réuniront des artistes, des professionnels, des représentants d'associations, de collectivités ou d'instances territoriales et nationales ..., selon des configurations et un mode de fonctionnement qu'il appartiendra aux professionnels de définir au cas par cas, en relation avec les Drac. Une quinzaine de ces plateformes est d'ores et déjà en cours de constitution.

Espaces informels de dialogue et de circulation de l'information, relais d'organisation et de proposition, elles vont préfigurer des instances de concertation et de coopération professionnelles.

#### **Les Directions régionales des affaires culturelles**

Dans chaque région, le ministère de la Culture et de la Communication va accompagner les artistes et les professionnels dans la mise en œuvre de La Belle saison, de manière adaptée aux configurations particulières à chaque territoire ainsi qu'en tenant compte des acquis comme des manques dans l'offre artistique faite aux enfants et aux jeunes. Interlocutrices et facilitatrices privilégiées des plateformes territoriales qui vont se constituer ou se développer à l'appui de l'opération, les Drac animeront le dialogue et l'indispensable partenariat avec les collectivités territoriales autour des objectifs et des finalités de la saison ainsi que du programme des manifestations à l'échelle de leur territoire.

## **La construction de la programmation**

Le programme de La Belle saison va progressivement se constituer à partir :

- du repérage des « bonnes pratiques » d'ores et déjà à l'œuvre sur l'ensemble du territoire ;
- de projets remarquables stimulés ou concrétisés grâce à la dynamique de La Belle saison ;
- de propositions inédites ou ponctuelles ;

en s'attachant à respecter les **critères** suivants :

### **Innovation**

- Le programme révélera l'existant en valorisant les propositions particulièrement abouties ou inventives et novatrices. La Belle saison sera l'occasion de déployer audaces esthétiques et thématiques, d'explorer de nouveaux savoir-faire, outils et publics...

### **Coopération**

- La Belle saison privilégiera les réalisations et projets qui mettent en jeu des collaborations nouvelles, des partenariats transversaux, des coopératives de moyens et/ou des réseaux de diffusion territoriaux, transrégionaux ou internationaux,... soit autant de collaborations à saluer, à susciter ou à approfondir.

### **Engagement durable**

- Chaque proposition de La Belle saison sera appelée à laisser une trace ou à s'inscrire dans le projet durable d'une structure, d'une institution ou d'une coopération de partenaires, afin de contribuer à doter la création pour l'enfance et la jeunesse d'un corpus de références, de bases saines et pérennes qui renforceront sa relation avec les publics.

### **Ouverture et visibilité**

- Chaque projet de La Belle saison œuvrera pour la (re)connaissance du secteur auprès des opérateurs, des médias, du grand public... Montages et diffusions de projets qui marquent différents territoires, modes de communication originaux, ouvertures vers de nouveaux publics, paroles de « maîtres »... favoriseront le rayonnement.

### **Cohérence**

- La Belle saison privilégiera les actions qui participent à une lisibilité globale de la manifestation et de ses grandes lignes thématiques.

**Les propositions devront être adressées à la coordination générale**, qui les transmettra aux membres des commissions thématiques, pour qu'elles en débattent, qu'elles jouent leur rôle d'accompagnateur si besoin, qu'elles repèrent les projets à forte portée symbolique et qu'elles impulsent des réalisations, là où se manifestent des manques. Les dossiers seront téléchargeables sur le site de La Belle saison, dans une partie privée.

Les rapporteurs exposeront les choix élaborés par leur commission au sein du **Comité de pilotage**, qui validera le programme général.

## **Phasage**

- Janvier-juin 2014 : collecte des propositions et élaboration du programme (mai pour le programme national de l'année 2014-15, juin pour la rentrée 2015)
- Juillet 2014 : ouverture de la Saison par la ministre lors du Festival d'Avignon
- Septembre 2014 - été 2015 déroulé de la saison : mise en lumière du foisonnement artistique et des pratiques innovantes, dont événements conçus par/ avec les DRAC (printemps 2015)
- Rentrée 2015 : mise en place des projets structurants
- Fin 2015 : événements de clôture
- 2016 : évaluation et mise en perspective.

### **Coordination La Belle Saison**

Gwénola David / [labellesaison2014@gmail.com](mailto:labellesaison2014@gmail.com) / 06 70 59 72 03  
Onda, 13 bis rue Henry Monnier 75009 Paris

## **Commission 1 : Richesses de la création pour l'enfance et la jeunesse**

### **Constat**

Réalité artistique majeure en France, la création pour l'enfance et la jeunesse reste mal connue et souffre d'une image faussée auprès de professionnels, voire du public, au détriment de l'espace de liberté et de pensée qu'offre ce secteur. Foisonnante, elle recouvre pourtant une variété d'écritures, d'esthétiques et de langages scéniques, souvent à la croisée des disciplines, d'une créativité et d'une exigence qui ont beaucoup à apporter au renouvellement des formes, en même temps qu'à la formation de l'écoute et du regard pour les nouvelles générations. Les programmations ne reflètent pas encore assez cette richesse.

### **Enjeux de La Belle saison**

À travers des événements artistiques, temps forts et propositions de pratiques innovantes, contribuer à :

- faire mieux connaître et reconnaître la richesse de la création pour l'enfance et la jeunesse, en montrant la pluralité et la qualité de ses écritures, la liberté de ses esthétiques et de ses langages scéniques, auprès de l'ensemble de la « profession », de ses relais et partenaires, du public et des élus ;
- promouvoir les écritures novatrices, l'exigence, l'ambition du propos et l'audace de la création pour l'enfance et la jeunesse, dans chaque discipline du spectacle vivant mais aussi leurs rencontres, y compris avec les arts visuels, sur les plateaux ;
- favoriser l'émergence de jeunes compagnies porteuses de nouvelles esthétiques ;
- faire découvrir les écritures pour la jeunesse aux metteurs en scène non spécialisés, favoriser les croisements et les rencontres ;
- encourager l'équilibre et la diversité des programmations jeune public, la diffusion d'un répertoire tout autant que la découverte des œuvres contemporaines, ainsi que l'intelligence de l'adresse à la jeunesse au sein des saisons générales ;
- ...

### **Quelques pistes de travail**

- choix de propositions sur tout le territoire (spectacles, lectures, publications...), selon des « fils rouges » qui témoignent d'une création variée, en prise avec le monde d'aujourd'hui, osant aborder des sujets sociaux, politiques, intimes, ... ;
- choix de propositions qui renouvellent les esthétiques (à la croisée des langages, arts numériques en scène....) ;
- rappel et mise en valeur de l'éligibilité de la création pour l'enfance et la jeunesse aux dispositifs généraux de soutien aux écritures et de promotion des répertoires (résidences d'auteur, lectures, informations professionnelles, bourses, etc.) ;
- événements organisant la rencontre entre des auteurs, traducteurs, artistes de toute discipline, engagés et non engagés dans la création pour l'enfance et la jeunesse ;
- temps fort de visibilité de l'émergence et présence de la création pour l'enfance et la jeunesse dans les grands festivals ;
- création de réseaux d'auteurs, de lecteurs, de bibliothécaires, de libraires, de centres de ressources, de comités de lecture pour faciliter la lecture des textes et leur circulation, auprès du public et des professionnels et valoriser ces œuvres ;
- création de réseaux pour favoriser la découverte d'écritures non textuelles ;
- ...

## Membres de la commission

**Catherine Dan**, Directrice de La chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, Centre national des écritures du spectacle

**Philippe Dorin**, Auteur, Codirecteur de la compagnie *Pour ainsi dire* – Paris, membre de Scènes d'enfance et d'ailleurs

**Michèle Luquet**, Conseillère spéciale, Maison de la danse de Lyon

**Roland Auzet**, Compositeur et Metteur en scène, Cie Act Opus

**Pierre Banos**, Directeur des Editions théâtrales

**Isabelle Bertola**, Directrice, Le Mouffetard, Théâtre des arts de la marionnette à Paris

**Michel Jolivet**, Directeur, Théâtre Chevilly-Larue (scène conventionnée)

**Olivier Letellier**, Metteur en scène, Théâtre du Phare

**Laurie Marsoni**, Directrice des relations extérieures, Théâtre national de Toulouse (CDN)

**Nathalie Papin**, Auteur

**Julien Roseberg**, Directeur de HorsLesMurs, Centre national de ressources des arts de la rue et du cirque

**Catherine Rossi-Batôt**, Directrice, Lux (Scène nationale), Valence

**Estelle Savasta**, Metteuse en scène, Cie Hippolyte a mal au cœur

**Cyril Teste**, Metteur en scène et auteur, Collectif MxM

## **Commission 2 : Les trois âges du jeune public**

### **Constat**

Le parcours du jeune spectateur peut débuter dès la petite enfance, se consolider dans l'enfance et se poursuivre au cours de l'adolescence. Le spectacle vivant est d'autant plus important dans le développement personnel des individus qu'ils y sont sensibilisés jeunes. De plus, cette découverte dès le plus jeune âge peut amener les adultes, qui accompagnent leur(s) enfant(s), vers les lieux culturels alors même qu'ils n'ont pas ou plus l'habitude de les fréquenter.

Les structures culturelles concentrent cependant leur offre de spectacles sur la période de l'enfance (5-12 ans), essentiellement en séances scolaires pour drainer les élèves des écoles maternelles et primaires, voire des collèges. Les spectacles pour la petite enfance sont principalement proposés par les structures d'accueil telles que les crèches ou médiathèques, et peu par les institutions culturelles. La demande est importante mais pas satisfaite. Les adolescents sont souvent considérés comme de jeunes adultes, si bien qu'encore trop peu de propositions artistiques s'adressent spécifiquement à cette tranche d'âge.

### **Enjeux de La Belle saison**

- analyser les spécificités des temps de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence pour mieux y répondre, tant dans les créations que dans les partenariats et les dispositifs de médiation ;
- développer prioritairement la réflexion et les propositions concernant l'adolescence, avec en perspective le jeune adulte, aujourd'hui maillon faible dans la composition des publics ;
- encourager les structures culturelles à proposer des programmations pour la petite enfance, penser des conditions d'accueil et des actions de médiation spécifiques, notamment en intégrant les familles ;
- faire circuler les publics et inventer des parcours à travers les temps (collectifs, scolaires, périscolaires, familiaux), à travers les espaces de représentations et à travers les formes artistiques ;
- ...

### **Quelques pistes de travail**

- choix de propositions sur tout le territoire (spectacles, lectures, publications...), pour composer des parcours pour la petite enfance, pour l'enfance et pour l'adolescence ;
- création ou valorisation de dispositifs associant les enfants et les familles (préparation à la représentation, ateliers de pratique artistique en commun, ...) ;
- création ou valorisation de dispositifs permettant à des classes d'âges et des générations de partager, ensemble, des moments de découverte sensible ;
- mise en valeur des programmations pour les adolescents qui reflètent la société en termes de genres et de représentations sociales ;
- conception ou valorisation de dispositifs de médiation spécifiques pour l'adolescence autour d'œuvres tout public ;
- repérage ou expérimentation de dispositifs de commandes de création destinée à une classe d'âge ;
- comparaison des pratiques dans les pays qui développent des politiques spécifiques pour l'enfance et la jeunesse ;
- Valorisation de projets portant la parole des enfants et des jeunes ;
- ...

### **Membres de la commission**

**Christine Bolze**, Directrice de Enfance Art et Langages, Lyon

**Laurent Dupont**, Metteur en scène et directeur, Cie ACTA

**Marc Caillard**, Fondateur et Directeur, de l' Association Enfance et musique

**Anne Courel**, Directrice, Théâtre Théo Argence

**Jean-Claude Gal**, Metteur en scène et Directeur artistique, du Théâtre du Pélican

**Isabelle Hervouët**, Metteuse en scène, Cie Skappa

**Denis Lafaurie**, Directeur, Le Cratère (Scène nationale), Alès

**David Lescot**, Auteur, Metteur en scène et Comédien, Cie du Kairos

**Christian Mousseau-Fernandez**, Directeur, Le quai, Angers

## **Commission 3 : La place des œuvres dans les parcours d'éducation artistique et culturelle**

### **Constat**

L'éducation artistique et culturelle repose sur l'acquisition de connaissances, la pratique effective dans le cadre d'ateliers et le rapport direct aux œuvres et aux artistes. La médiation se situe à l'articulation de ces trois composantes. Elle est indispensable pour guider les jeunes publics dans la rencontre avec les œuvres et les démarches artistiques, pour les amener jusqu'à l'autonomie qui leur permettra d'intégrer une pratique culturelle et sociale et de la partager. L'EAC se construit dans la durée, depuis la petite enfance jusqu'à l'adolescence, et doit se déployer selon un parcours cohérent pour le jeune spectateur, dans le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire. Pour cela, la fréquentation des œuvres doit s'inscrire dans un projet global partagé à l'échelle d'un territoire, porté par un partenariat fort entre des artistes, des institutions culturelles et des structures éducatives et/ou sociales. Aujourd'hui, trop souvent les approches restent segmentées, les interventions ponctuelles, voire confondues avec des opérations de communication, la présentation des spectacles et les actions de sensibilisation peu reliées entre elles. Beaucoup d'acteurs du jeune public pointent la difficile articulation entre les politiques d'éducation artistique et de diffusion de spectacles. La collaboration entre établissements scolaires et culturels a en outre pâti du désengagement progressif de l'Éducation nationale au cours de ces dix dernières années et de la baisse des moyens alloués pour l'action culturelle.

Beaucoup est à réinventer avec les nouvelles générations d'artistes, de médiateurs, d'éducateurs, de travailleurs sociaux et de responsables politiques, ainsi que les y invite avec force la circulaire du 3 mai 2013, cosignée par les ministres de la Culture et de l'Éducation nationale.

### **Enjeux de La Belle saison**

A l'appui du Grand projet pour l'éducation artistique et culturelle, il s'agit de :

- promouvoir la notion de parcours sur le long temps de l'éducation, en convoquant des formes, des esthétiques, des disciplines et des structures culturelles variées ;
- encourager les partenariats et les liens, à l'échelle d'un territoire, entre des structures de création et de diffusion, des compagnies et artistes, des acteurs socioculturels, des établissements scolaires et les collectivités, afin de bâtir des projets éducatifs cohérents et de renforcer la connexion entre la découverte des œuvres et des démarches artistiques, l'acquisition de connaissances et la pratique ;
- imaginer des parcours artistiques qui traversent les temps de la vie sociale (scolaire, périscolaire, familiale) et personnelle (à travers les âges de la vie), qui relient pratiques des amateurs, loisirs et fréquentation des œuvres ;
- développer les parcours croisés associant plusieurs structures culturelles, différentes dans les moyens, la taille des lieux ou la programmation, afin de faire circuler le jeune public ;
- ...

### **Quelques pistes de travail**

- choix d'initiatives pionnières et remarquables dans la conception et la mise en place de projets de médiation et de parcours éducatifs et artistiques ;
- choix de partenariats novateurs et exemplaires ;
- choix de démarches artistiques intégrant ateliers de pratique et de recherche avec de jeunes publics dans le processus de création ;
- développement de dispositifs tels que les résidences de création en milieu scolaire comme vecteurs de médiation et de sensibilisation de proximité ;
- proposition de modes de concertation avec les instances de pilotage définies par la circulaire du 3 mai 2013 sur *Le parcours d'éducation artistique et culturelle*, notamment les comités locaux de pilotage ;
- ...

## Membres de la commission

**Hélène Bourguignon**, Responsable du service Culture, Agglomération Sud Pays basque

**Jean-Noël Matray**, Ligue de l'Enseignement – Réseau Côté Cour, Franche-Comté

**Gilles Avisse**, Compositeur, et programmateur Jeune public du Festi'Val de Marne

**Agnès Chemama**, Directrice du développement et des publics et conseillère à la programmation jeune public, Théâtre national de Chaillot

**Marie-Laure Cherel**, Responsable de la mission développement des publics, Mairie de Paris-Direction des affaires culturelles

**Marion Collé**, Circassienne, Porte 27

**Nathalie Djaoui**, Programmatrice de la saison « Jeune public », Saison culturelle Nanterre

**Virginie Dréano**, Responsable de la programmation Jeune public, Théâtre de Laval (Scène conventionnée)

**Stephan Lauret**, Directeur, Le Cuvier-CDC d'Aquitaine (CDC)

**Sabine Revert**, Coordinatrice du projet Aménagement des rythmes éducatifs, Théâtre de la Ville, Paris

**Jean-Pierre Seyvos**, Chef de projet, Association CANOPEEA (Collectif pour les assises nationales ouvertes sur les pratiques, l'éducation et les enseignements artistiques)

**Katell Tison-Deimat**, Animatrice nationale - Culture, Arts et sciences, Association OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole) et vice-présidente de l'ANRAT

## **Commission 4 : Mieux produire pour mieux diffuser**

### **Constat**

Les compagnies créant pour l'enfance et la jeunesse évoluent globalement dans une économie plus fragile que le secteur du spectacle vivant destiné aux adultes et souffrent d'un manque chronique de financement de la production. Les compagnies « tout public » qui souhaitent mener un projet à l'adresse plus particulière d'un public jeune rencontrent également des difficultés. Cette situation tient à plusieurs facteurs structurels. D'une part, si la diffusion, intense, est portée par une forte demande, la rentabilité économique reste modeste. Les structures appliquent des tarifs très réduits pour les publics jeunes, familiaux et scolaires, ce qui engendre de moindres recettes de billetterie et pèse à la baisse sur le prix de cession des spectacles. D'autre part, la programmation pour l'enfance et la jeunesse est souvent trop peu intégrée dans le projet artistique global des lieux du réseau labellisé, qui tendent à se montrer plus consensuels dans leurs choix artistiques (voire répondent simplement à la demande de leur ville) et s'investissent rarement dans l'accompagnement au long cours des artistes. Enfin, les structures les plus impliquées ne sont pas forcément celles dont les missions incluent la production ou les résidences. De fait, le financement de la création est majoritairement assuré par les préachats, ce qui n'autorise guère la recherche et l'expérimentation. Les équipes manquent de temps et de moyens pour chercher et créer. Au final, c'est l'ambition artistique avec laquelle on s'habitue à transiger.

### **Enjeux de La Belle saison**

- encourager l'audace, l'équilibre et la diversité des programmations pour l'enfance et la jeunesse, la diffusion d'un répertoire tout autant que la découverte des œuvres contemporaines ;
- accroître les représentations hors du temps scolaire, lors des vacances, en soirée ou le week-end pour faciliter le partage familial ;
- développer la naissance et la circulation des œuvres dans les réseaux encore peu ouverts à la création pour l'enfance et la jeunesse, notamment les structures labellisées ;
- favoriser l'intégration de la création pour l'enfance et la jeunesse dans le projet artistique et les missions des structures culturelles labellisées et le respect effectif des cahiers des charges quant à la diffusion, au soutien à la production, l'accueil en résidence et l'accompagnement des artistes ;
- promouvoir les compagnonnages d'équipes artistiques sur un territoire ;
- améliorer la concertation et la coopération entre les acteurs différents de la création pour l'enfance et la jeunesse pour imaginer des partenariats transversaux, des modes de production et de diffusion collaboratifs innovants (voir également la commission sur le partage de la responsabilité publique) ;
- Identifier, faire émerger et valoriser des espaces de travail et de ressources en faveur de la création pour l'enfance et la jeunesse ;
- ...

### **Quelques pistes de travail**

- mise en place de plateformes de concertation et de coopération, de mutualisation des savoir-faire et des moyens pour la production et la diffusion à partir des réseaux territoriaux qui se sont constitués informellement ;
- valorisation de la responsabilité particulière du réseau institutionnel, en veillant notamment à l'inscription dans le cahier des charges des institutions sous tutelle de l'état de l'appui à la création pour l'enfance et la jeunesse, la définition d'objectifs et de critères d'évaluation, l'identification des budgets et une présentation spécifique dans leurs bilans ;
- mise en valeur de modalités exemplaires de diffusion et/ou de production de la création pour l'enfance et la jeunesse ;
- élargissement de l'accès à des espaces de recherche et de création pour les équipes travaillant dans le spectacle vivant pour l'enfance et la jeunesse ;
- ...

## **Membres de la commission**

**Christian Duchange**, Metteur en scène et Directeur, Cie L'Artifice-La minoterie, Dijon

**Vincent Niqueux**, Directeur de l'Union Nationale des Jeunesses Musicales de France

**Nathalie Besançon**, Secrétaire générale, Les sept collines (Scène conventionnée), Tullies

**Richard Brunel**, Directeur, Comédie de Valence (CDN)

**Laurent Coutouly**, Responsable jeune public, MA - Scène Nationale, Président de Quint'est (réseau Grand Est du spectacle vivant), pays de Montbelliard

**Anne de Amézaga**, Codirectrice, Cie Louis Brouillard - Joël Pommerat

**Stéphane Frimat**, Directeur, Cie L'oiseau mouche, Roubaix

**Benoit Olla**, Directeur, L'Aéronef (SMAC), Lille

**Graziella Vegis**, Responsable de la programmation, Théâtre Massalia, Marseille

## **Commission 5 : Le rayonnement international**

### **Constat**

La création pour l'enfance et la jeunesse française, tout particulièrement théâtrale, est aujourd'hui très peu présente sur la scène internationale. En revanche, de nombreux spectacles étrangers figurent dans les programmations françaises. Le secteur jeune public se montre ainsi plus ouvert que le théâtre pour les adultes dans ses accueils mais affiche un net recul pour l'exportation de ses propositions. Or, la création pour l'enfance et la jeunesse participe pleinement du rayonnement artistique de la France dans le monde et présente intrinsèquement un potentiel de diffusion à l'étranger à travers les langages souvent très visuels qu'elle développe dans toute la diversité de ses écritures scéniques (théâtre de texte, d'objets, spectacles musicaux, danse, petite enfance, etc.). Cependant, compte tenu de la faible économie du secteur, les coûts d'approche, de transport et d'adaptation (traduction...) constituent d'importants freins, d'autant plus que les fonds de mobilité et les aides alloués à la circulation internationale des œuvres pour l'enfance et la jeunesse restent très ponctuels.

### **Enjeux de La Belle saison**

- recenser les réseaux professionnels jeune public européens, francophones et internationaux, mieux comprendre leurs spécificités, y participer ;
- faire connaître les partenariats et coproductions européennes et internationales dans ce domaine, en initier et en susciter de nouveaux ;
- provoquer des rencontres entre artistes français et internationaux afin de stimuler la richesse, l'ouverture et l'inventivité de notre création pour l'enfance et la jeunesse ;
- améliorer la visibilité des productions françaises pour les programmeurs étrangers ;
- ...

### **Quelques pistes de travail**

- mobilisation des réseaux impliqués sur des problématiques ou sur des projets internationaux ainsi que des structures culturelles ayant développé une coopération transfrontalière ou constitué un réseau de production européen, afin d'initier des coproductions internationales et de favoriser la diffusion des œuvres ;
- en s'appuyant sur les missions d'associations telles que Beaumarchais, la SACD, le CNT, le CNL, La Maison Antoine Vitez, la Meec, LAB0/07..., introduire une proportion significative de textes pour l'enfance et la jeunesse dans tous les programmes de traduction existants ; durant la Belle saison créer un/des programme/s de traduction spécifique/s qui marque/nt ce changement ; faire bénéficier ces textes traduits de lectures publiques, favoriser leur édition et création ;
- renforcement de la diffusion de l'information sur la création française pour l'enfance et la jeunesse auprès du réseau culturel français à l'étranger, et réciproquement ;
- valorisation des dispositifs de soutien pour la diffusion internationale et des programmes de coopération interrégionale au profit de la création pour l'enfance et la jeunesse ; sensibilisation des responsables de ces programmes à la richesse de ce domaine de création, qu'ils soient à un niveau national, régional, local ou européen ;
- recensement des plateformes internationales de chercheurs et critiques de la création pour l'enfance et la jeunesse et participation ;
- mise en place d'initiatives spécifiques dans une logique de construction européenne pour la circulation des artistes, des œuvres et de tous les professionnels du champ jeune public (programmeurs, techniciens, médiateurs...), dans les deux sens
- ...

## Membres de la commission

**Karin Serres**, Auteure et Metteuse en scène, Co-fondatrice de LABO/07

**Fanny Spiess**, Administratrice, Théâtre du Phare

**Anne-Françoise Cabanis**, Directrice du Festival mondial des théâtres de marionnettes, Charleville-Mézières

**Sylviane Fortuny**, Metteuse en scène, Cie Pour ainsi dire

**Sandrine Grataloup**, Responsable de la promotion internationale, SACD, co-fondatrice de LABO/07, vice-présidente de l'ASSITEJ France

**Cécile Marie**, Directrice, Théâtre-Cinéma Paul Eluard (Scène conventionnée), Choisy-le-Roi

**Philippe Schlienger**, Directeur, Momix (Scène conventionnée), Kingersheim

**Marianne Ségol**, traductrice, coordinatrice du comité nordique de la Maison Antoine Vitez, co-fondatrice de LABO/07, vice-présidente de l'ASSITEJ France

**Joël Simon**, Directeur, Association Mélimôme-Novavilla, Reims

**Vanessa Silvy**, Chargée de mission Cirque, Rue, Marionnette, Institut Français

## **Commission 6 : Le partage de la responsabilité publique**

### **Constat**

L'enfant, comme chaque citoyen, est en droit de revendiquer le plein accès à la culture et à des œuvres de grande qualité. Or certains territoires restent encore très éloignés d'équipements et de propositions artistiques qualifiés.

L'offre est encore souvent pensée à l'échelle locale, soit parce qu'elle est mise en œuvre par des équipements municipaux, soit parce qu'elle répond aux préoccupations des élus locaux. Pour les jeunes spectateurs, la proximité des lieux de spectacle est certes importante. Un des enjeux de l'essor du secteur de la création pour l'enfance et la jeunesse est aujourd'hui d'étendre l'échelle territoriale des projets et de les intégrer dans la triple mission d'élargissement et de renouvellement des publics, de diffusion des œuvres contemporaines et d'éducation artistique et culturelle.

La circulation des œuvres, certes soutenue, bute encore sur la concentration des représentations en séances scolaires, sur le cloisonnement des réseaux de diffusion selon le type de structure et sur l'insuffisance de la concertation entre les différents acteurs locaux et structures culturelles à l'échelle du territoire.

La démarche en direction de l'enfance et la jeunesse s'inscrit naturellement dans une dimension territoriale par sa double capacité à toucher la population locale par le biais des écoles et à fédérer de nombreux acteurs locaux appartenant à des secteurs différents mais transversaux. La sensibilisation des élus quant aux enjeux artistiques de la création contemporaine à destination du jeune public demeure cependant inégale.

### **Enjeux de La Belle saison**

- Solidifier et approfondir le maillage des réseaux professionnels et institutionnels garantissant l'équité territoriale, culturelle et sociale, en métropole et dans les territoires d'outre-mer ;
- imaginer des coopérations de structures, compagnies, artistes, etc. pour fédérer les énergies locales et bâtir des propositions partagées et complémentaires ;
- œuvrer pour que les projets pour l'enfance et la jeunesse intègrent les problématiques de développement social et culturel de leurs territoires (communaux, intercommunaux,...), se développent au plus près des publics (actions décentralisées en milieu rural, périphéries citadines,...) ;
- ...

### **Quelques pistes de travail**

- repérage et circulation de l'information sur les « bonnes pratiques » ;
- repérage des entités à même de mener des projets structurants sur un territoire ;
- proposition de « Chartes territoriales » en faveur de la rencontre des enfants et des adolescents avec les œuvres, étendues au patrimoine, associant fortement les collectivités territoriales ;
- constitution de plateformes de concertation et de coopération rassemblant, pour un territoire, des collectivités territoriales, des structures du spectacle vivant, des partenaires culturels, des institutions éducatives, des représentants des Drac, les réseaux de l'éducation populaire..., pour faciliter le déploiement de propositions et projets culturels en matière d'art vivant pour l'enfance et la jeunesse sur l'ensemble des territoires (voir également la commission sur la production et la diffusion) ;
- rôle d'entraînement et/ou de coordination des structures labellisées à l'égard de leur environnement artistique et professionnel ;
- ...

## **Membres de la commission**

**Florence Faivre**, Directrice, Le Grand R (Scène nationale), La Roche-sur-Yon

**Bernard Le Noac'h**, Directeur, Très tôt théâtre (Scène conventionnée), Quimper

**Sylvain Levey**, Auteur

**Régine Montoya**, Directrice, Scène nationale 61 (Scène nationale), Alençon - Flers-Mortagne

**Nathalie Pernette**, Chorégraphe, Compagnie Nathalie Pernette

**Jean-Pierre Saëz**, Directeur de l' Observatoire des politiques culturelles, Grenoble

**Frédéric Simon**, Directeur, Le Carreau (Scène nationale) Forbach, administrateur de l'ANRAT,

**Grégory Vandaële**, Directeur, Centre culturel André-Malraux, Hazebrouck

**Benoit Vuillon**, Coordinateur, Union Nationale des Jeunesses Musicales de France

## **Commission 7: La formation des artistes et des professionnels**

### **Constat**

Au cours de leur carrière, les artistes sont désormais pour la plupart amenés à s'adresser à des enfants et des adolescents, sur scène, lors de rencontres, ateliers et autres interventions artistiques pour lesquels ils sont de plus en plus sollicités. Parallèlement et/ou conjointement, les établissements culturels, scolaires, sociaux ou éducatifs développent également d'innombrables dispositifs de sensibilisation. La médiation mobilise donc différents partenaires (artistes, enseignants, éducateurs, attachés aux relations avec le public...) et nécessite des savoir-faire et des compétences spécifiques, à la fois pour construire des projets transversaux en partenariat, pour sensibiliser les publics par la pratique et préparer la rencontre avec les œuvres. Or aujourd'hui, les formations professionnelles initiales et continues de la culture, de l'éducation et du secteur social n'intègrent pas ou peu cette dimension.

### **Enjeux de La Belle saison**

- inscrire la construction de projets culturels en partenariat, la médiation des œuvres et la pratique artistique avec des jeunes publics dans les formations professionnelles initiales et continues de la culture, de l'éducation, du secteur social et de l'éducation populaire ;
- confronter les (futurs) artistes et professionnels aux œuvres du répertoire, aux richesses de la création contemporaine pour l'enfance et la jeunesse, les mettre en situation de dialogue ou de travail avec des jeunes enfants, des enfants et des adolescents ;
- créer des espaces d'échanges interprofessionnels, de partage des bonnes pratiques et de réflexions sur la formation à la sensibilisation des jeunes publics et à la médiation des œuvres ;
- ...

### **Quelques pistes de travail**

- création d'une université d'été dédiée à la sensibilisation des jeunes publics et à la médiation des œuvres afin de croiser les recherches universitaires et les expériences de terrain pour partager les bonnes pratiques et nourrir les programmes de formation ;
- développement des ressources et des outils de médiation pour la formation à la sensibilisation et à l'éducation artistique des jeunes publics ;
- création de modules dans les formations professionnelles initiales et continues de la culture, du secteur social et de l'éducation (notamment les Écoles supérieures du professorat de l'Éducation, les Universités...)
- compagnonnage avec les compagnies ou partenariat avec les structures culturelles (notamment dans le cadre des Plans annuels de formation de l'Éducation nationale) pour des stages de formation continue ;
- ouverture de stages de formation continue inter-secteurs professionnels autour de questions propres aux jeunes publics ;
- ...

## Membres de la commission

**Jeanne Champagne**, Metteuse en scène, Cie Théâtre écoute / Artiste associée à L'Equinoxe-Scène nationale de Châteauroux

**Maude Vincent**, Chargée de mission, Association Scène(s) d'enfance et d'ailleurs

**Catherine Ailloud-Nicolas**, Universitaire, Université Claude Bernard Lyon 1 et Dramaturge à la Comédie de Valence

**Agnès Bretel**, Conseillère pédagogique, responsable du pôle Éducation artistique et culturelle, Centre National de la Danse

**Jean-Claude Lallias**, Conseiller théâtre, CNDP, administrateur de l'ANRAT

**Claire Lasne-Darcueil**, Directrice, Conservatoire national supérieur d'art dramatique, et Metteuse en scène

**Virginie Lonchamp**, Responsable du Pôle Spectacle Vivant, Agence Culturelle d'Alsace (Agence territoriale)

**Isabelle Mathieu**, Ingénieur de recherche, Université de Bourgogne

**Robin Renucci**, Comédien et Directeur des Tréteaux de France (CDN)

**Christophe Vuillemin**, Directeur du CFMI de Poitiers

## **Commission 8 : Recherche et (re)connaissance**

### **Constat**

Les données et les ressources concernant la création pour l'enfance et la jeunesse restent partielles et éparpillées. Par exemple, les compagnies, les productions et les représentations relevant du secteur de l'enfance et la jeunesse ne peuvent être dénombrées. L'étude réalisée par Scène(s) d'enfance et d'ailleurs pour le ministère de la Culture et de la Communication sur les saisons 2006-2008 fournit certes des estimations mais elle n'a pas été actualisée.

Par ailleurs, la connaissance des œuvres et des productions scéniques, des acteurs associatifs, des structures professionnelles, des formations, des équipes artistiques, des dispositifs de soutien ou encore des études et des dossiers pédagogiques disponibles demeure difficile et lacunaire.

Le développement de la formation, initiale et continue, aux enjeux de la création pour l'enfance et la jeunesse tout comme la médiation des œuvres et la sensibilisation des publics, l'amélioration de la visibilité de ce secteur doivent pouvoir s'appuyer sur des ressources constituées, des outils pédagogiques, des travaux de recherche et une circulation large de l'information.

### **Enjeux de La Belle saison**

- développer la connaissance du secteur, de ses acteurs et de ses œuvres ;
- fédérer les données et forger des outils de ressource et d'information pour la création, la production, la diffusion, la formation et la médiation ;
- encourager la recherche universitaire dans les différents domaines que touche la création pour l'enfance et la jeunesse (esthétique, économique, pédagogique...) ;
- faciliter l'accès aux ressources et améliorer la diffusion de l'information tant auprès du grand public que des professionnels ;
- faire évoluer la communication, tant vers le grand public que vers les professionnels, pour décroïsonner la création pour l'enfance et la jeunesse et mettre en valeur sa créativité et ses pratiques innovantes ;
- ...

### **Quelques pistes de travail**

- identification et valorisation, notamment dans les centres de ressources existants, des informations et documents concernant la création pour l'enfance et la jeunesse ;
- inventaire, grâce aux dispositifs et organismes existants (notamment Drac, observatoires régionaux, Centres de ressources, PREAC, ...), des compagnies et artistes, des œuvres scéniques et des textes pour l'enfance et la jeunesse, des structures professionnelles, des dispositifs nationaux et territoriaux, des ressources pour la création, la diffusion, la médiation et l'éducation artistique et culturelle envers le jeune public ;
- élaboration et diffusion d'outils pédagogiques d'initiation à la rencontre avec les œuvres ;
- création d'un site internet d'informations et de ressources sur la création pour l'enfance et la jeunesse ;
- ...

## Membres de la commission

**Dominique Bérody**, Délégué général jeunesse et décentralisation en Yvelines, Théâtre de Sartrouville et des Yvelines (CDN)

**Cyrille Planson**, Codirecteur festival Petits et grands, Journaliste (La Scène, Le Piccolo) et Président de l'ASSITEJ

**Marie-Christine Bordeaux**, Enseignante-chercheuse, Université Stendhal-Grenoble

**Martine Combreas**, Directrice, Théâtre de Villeneuve-les-Maguelone (scène conventionnée)

**Romarc Daurier**, Directeur, Le Phénix (Scène nationale), Valenciennes

**Nelly Le Grevelec**, Directrice, Théâtre Dunois (Scène conventionnée), Paris

**Sylvie Octobre**, Sociologue, chargée d'études sur les jeunes, DEPS - Ministère de la Culture et de la Communication

**Evelyne Panato**, Directrice de la Maison du Geste et de l'Image (MGI), Paris

## Commissions thématiques

### Rapporteurs des commissions

#### Commission 1 : Richesses de la création pour l'enfance et la jeunesse

**Catherine Dan**, Directrice de La chartreuse, Centre national des écritures du spectacle, Villeneuve-lès-Avignon

**Philippe Dorin**, Auteur, Codirecteur de la compagnie *Pour ainsi dire* – Paris, membre de Scènes d'enfance et d'ailleurs

**Michèle Luquet**, Conseillère spéciale, Maison de la danse de Lyon

#### Commission 2 : Les trois âges du jeune public

**Christine Bolze**, Directrice de Enfance Art et Langages, Lyon

**Laurent Dupont**, Metteur en scène et directeur, Cie ACTA, Paris

#### Commission 3 : La place des œuvres dans les parcours d'éducation artistique et culturelle

**Hélène Bourguignon**, Responsable du service Culture, Agglomération Sud Pays basque

**Jean-Noël Matray**, Ligue de l'Enseignement – Réseau Côté Cour, Franche-Comté

#### Commission 4 : Mieux produire pour mieux diffuser

**Christian Duchange**, Metteur en scène et Directeur, Cie L'Artifice-La minoterie, Dijon

**Vincent Niqueux**, Directeur de l'Union Nationale des Jeunesses musicales de France

#### Commission 5 : Le rayonnement international

**Karin Serres**, Auteure et Metteuse en scène, Co-fondatrice de LABO/07, Paris

**Fanny Spiess**, Administratrice, Théâtre du Phare, Champigny-sur-Marne

#### Commission 6 : Le partage de la responsabilité publique

**Florence Faivre**, Directrice, Le Grand R (Scène nationale), Le Roche-sur-Yon

**Bernard Le Noac'h**, Directeur, Très tôt théâtre (Scène conventionnée), Quimper

#### Commission 7 : La formation des artistes et des professionnels

**Jeanne Champagne**, Metteuse en scène, Cie Théâtre écoute / Artiste associée à L'Equinoxe (SN Châteauroux)

**Maude Vincent**, Chargée de mission, Association Scène(s) d'enfance et d'ailleurs

#### Commission 8 : Recherche et (re)connaissance

**Dominique Bérody**, Délégué général jeunesse et décentralisation en Yvelines, Théâtre de Sartrouville et des Yvelines (CDN)

**Cyrille Planson**, Codirecteur festival Petits et grands, Journaliste (La Scène, Le Piccolo) et Président, de l'ASSITEJ